



- BASTIDE DE MONPEZIER**  
**PLAN DE SAUVEGARDE**  
**ET DE MISE EN VALEUR**
- Plan de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine  
Pour le Secteur de la Bastide de Monpezier  
à L'Orignal
- Francis BRAIZE  
Nicole KLEIN
- 1 Limite des zones
  - 2 Immeuble protégé par la législation sur les Monuments Historiques
  - 3 Immeuble ou partie d'immeuble à conserver dont la démolition, l'abandon, la modification ou l'édification sont interdites
  - 4 Immeuble non protégé pouvant être conservé, aménagé ou remplacé
  - 5 Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification pourra être imposée
  - 6 Emprise de construction imposée
  - 7 Superposition des dispositions 7 et 8
  - 8 Espace ouvert à protection particulière
  - 9 Espace ouvert classé à conserver ou à créer
  - 10 Plantation à conserver ou à réaliser
  - 11 Emplacement réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général
  - 12 Superposition des dispositions 10 et 11
  - 13 Alignement nouveau
  - 14 Bâtiment à modifier : Modification, surélévation
  - 15 Bâtiment existant à préserver, ou à créer
  - 16 Passage public existant à préserver, ou à créer
  - 17 "Andros" (vies moyennes) repêché
- Plan de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine  
Pour le Secteur de la Bastide de Monpezier  
à L'Orignal
- Nicole KLEIN
- Plan de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine  
Pour le Secteur de la Bastide de Monpezier  
à L'Orignal
- Francis BRAIZE
- COPIE CERTIFIÉE COMPOSÉE  
A L'ORIGINAL
- Dominique MASSON  
Francis BRAIZE
- Bureau des Secteurs Spéciaux